

## **LES COUPURES DANS L'ÉDUCATION, À LAVAL, C'EST ASSEZ !**

Le 30 avril dernier, les partenaires lavallois impliqués dans le domaine de l'éducation ont uni leurs voix afin de dénoncer publiquement les compressions budgétaires affectant les commissions scolaires depuis quelques années ainsi que les iniquités dont la Commission scolaire de Laval (CSDL) fait l'objet.

C'est dans le cadre d'une conférence de presse que les représentants de la Commission scolaire de Laval, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), section Laval, de l'Association des directeurs d'établissement de l'Île Jésus (ADEIJ) et du Syndicat des professionnelles et professionnels de Laval—Rive-nord se sont adressés à tour de rôle aux médias afin de démontrer clairement leur volonté commune de voir cesser les coupes budgétaires dans l'éducation, à Laval.

Les coûts administratifs de la CSDL étant au plus bas, les conséquences des nouvelles compressions budgétaires annoncées pour 2013-2014, chiffrées à plus de 10 M\$, deviennent inévitablement dommageables sur la scolarisation de la jeunesse lavalloise. En ce sens, les indicateurs de performance ne trompent pas : la Commission scolaire de Laval affiche un des coûts administratifs les plus bas au Québec et il devient impossible de procéder aux coupes budgétaires additionnelles sans affecter le niveau de service à l'élève. Il faut savoir que la CSDL réinvestit délibérément depuis plusieurs années des sommes importantes normalement dédiées à l'administration dans le service direct aux élèves.

La Commission scolaire de Laval a atteint un point de rupture et se trouve confrontée à des choix déchirants. Les compressions budgétaires ont un impact direct sur 45 000 jeunes lavallois et il s'agit d'une entrave à la mission collective des partenaires du monde de l'éducation, celle de donner toutes les chances de réussite aux élèves et d'assurer le développement de citoyens responsables et engagés. Le contexte social actuel démontre pourtant combien le Québec est conscient de l'importance des

études. Il ne fait nul doute que la persévérance et la réussite scolaires contribuent directement à l'essor de la société et la cible de la CSDL fixée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en matière de réussite scolaire en témoigne.

La CSDL assiste également à une croissance considérable de sa clientèle régulière, handicapée et allophone. Il est inacceptable de fragiliser les services essentiels offerts aux élèves des écoles publiques lavalloises. C'est un non-sens et il est plus que temps que ça cesse. Si l'éducation est une priorité, il faudrait également qu'elle le devienne concrètement.

Plusieurs initiatives individuelles visant à dénoncer les compressions budgétaires avaient été réalisées par les divers acteurs au cours des dernières années. Les partenaires lavallois espèrent que leurs actions concertées puissent faire une réelle différence dans la manière dont sont gérées les compressions budgétaires. Ils espèrent également que la population lavalloise se rallie à leurs revendications afin de faire une réelle pression sur le gouvernement.

L'objectif est non seulement de faire cesser les compressions budgétaires en éducation, mais aussi d'informer la population lavalloise des conséquences qui pourraient en découler, et ce, de manière à créer une véritable mobilisation citoyenne autour de cet enjeu important qu'est la scolarisation des élèves lavallois. Les partenaires du monde de l'éducation se disent véritablement inquiets quant à l'avenir des enfants et à l'atteinte de la mission de la CSDL, celle de faire réussir les élèves.

**Afin de créer une véritable mobilisation autour de cet enjeu important, vous trouverez joint à ce bulletin un canevas de lettre demandant au gouvernement du Québec de cesser les coupes budgétaires en éducation, à Laval.**

**Nous vous invitons à compléter et à faire signer cette lettre par l'ensemble des membres de votre conseil d'établissement ou par tous les parents concernés par cet enjeu et de l'acheminer à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi qu'aux députés lavallois.**



## La subvention de péréquation et la taxe scolaire

Comme les dernières modifications aux règles budgétaires portent sur la gestion de la taxe scolaire, il convient de rappeler que celle-ci sert, entre autres, à défrayer les coûts relatifs à l'entretien des immeubles (plus de 100 bâtiments), à la consommation énergétique, au transport scolaire, au fonctionnement des établissements, aux services administratifs et aux services aux élèves. Elle représente 20 % des revenus de la CSDL; 80 % des revenus provenant des subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). En ce sens, le gouvernement offre une aide additionnelle aux citoyens (subvention de péréquation). Les Lavallois peuvent d'ailleurs constater directement l'effet de cette aide financière en consultant leur compte de taxe. Le document précise le véritable montant de leur taxe et la réduction qui leur est offerte grâce à l'aide du gouvernement provincial.

Pour 2013-2014, le MELS a annoncé qu'il effectuerait des coupes significatives dans le financement accordé à la CSDL, mais aussi qu'il retirerait la moitié de la subvention de péréquation que le gouvernement du Québec accordait à la population lavalloise. En abolissant en partie la subvention de péréquation, le MELS laisse l'odieux à la Commission scolaire de Laval de faire le choix d'absorber la compression, ce qui signifie assurément des coupes dans le service direct aux élèves, ou encore de la soumettre aux citoyens.

La Commission scolaire de Laval se voit malheureusement dans l'obligation d'explorer cette avenue, considérant ses coûts administratifs et ses réalités organisationnelles. Toutefois, dans l'éventualité où cette option serait retenue, la CSDL trouverait déplorable que ce soit encore les résidents lavallois qui paient le prix pour les décisions du gouvernement du Québec.

## Un mot sur la performance administrative de la CSDL

- La CSDL dépasse largement les standards de performance. En effet, selon des firmes reconnues telles que FORESTER, SARATOGA ou GARTNER, une organisation performante devrait prévoir dans son budget :
  - ❑ 1 % à la gestion financière. Elle y consacre 0,4 %.
  - ❑ 1 % aux ressources humaines. Elle y investit 0,5 %.
  - ❑ Entre 1,5 et 5 % aux technologies de l'information. Elle y accorde 0,9 %.
- La CSDL alloue aussi peu que 4,26 % de son budget à l'administration alors que d'autres organismes publics comparables y consacrent de 5 % à 8 %.
- Parmi tous les organismes financés par l'État, que ce soit les municipalités, les villes, le réseau de la santé ou les ministères, la CSDL a l'un des coûts administratifs les plus bas au Québec.



## Le point sur les compressions budgétaires affectant la CSDL

### Petit historique

- Règles budgétaires 2011-2012 : retrait de 2 M\$ en formation professionnelle et mise sur pied de quatre chantiers permettant de couper 4,4 M\$ supplémentaires.
- Règles budgétaires 2012-2013 : coupure paramétrique de 6 M\$.
- Budget provincial 2013-2014 : compressions budgétaires de plus de 10 M\$.



### Règles budgétaires 2013-2014

- Coupure paramétrique de 3 M\$ sur le budget de fonctionnement.
- Réduction de 50 % de la subvention de péréquation, représentant près de 7 M\$.
- Compressions budgétaires de plus de 10 M\$ pour la CSDL.

## Réaction au projet de règles budgétaires

À la suite du dépôt des règles budgétaires le 18 avril 2013 par le MELS, une période de consultation se terminant le 6 mai dernier devait permettre aux commissions scolaires de réagir aux règles proposées.

Ainsi, le conseil des commissaires a adopté une résolution le 1<sup>er</sup> mai dernier visant notamment à demander officiellement au MELS d'éliminer les compressions 2013-2014 et de financer en totalité les facteurs de croissance. De plus, le 6 mai dernier, la CSDL a transmis à la ministre Malavoy ses observations et ses commentaires quant aux règles budgétaires.

La CSDL espère que ses revendications soient entendues par le MELS et sollicite tous ses partenaires afin qu'une mobilisation lavalloise soit créée. Elle interpelle ses conseils d'établissement ainsi que les parents de ses 45 000 élèves pour faire une réelle pression sur le gouvernement du Québec afin que l'éducation devienne une véritable priorité nationale.

Espérant que le dicton « l'union fait la force » puisse se faire entendre par le ministère et que des actions concrètes puissent être entreprises en ce sens, pour le bien-être de la société lavalloise.